

Paris, le 1^{er} juin 2006

► Actualité

Sommaire

- Communiqué de presse sur le lancement de la mission Energie
- Organisation de la commission
- Présentation du programme de travail 2006
- Agenda mois juin 2006
- Prochaines publications

Création de la commission Energie présidée par Jean SYROTA

Dominique de VILLEPIN a demandé par lettre de mission du 12 mai 2006 à Sophie BOISSARD, directrice générale du Centre d'analyse stratégique, de conduire une réflexion stratégique en vue de dégager, à l'horizon 2030 et 2050, un ensemble d'orientations opérationnelles et de préconisations de politique publique en matière d'offre d'énergie et de maîtrise de la demande.

Les questions énergétiques vont en effet constituer l'un des enjeux majeurs des politiques publiques aux plans national et européen dans les années à venir ; elles conditionnent notamment les choix à faire en matière de technologies de production, de transports, de localisation des activités, d'aménagement urbain et de logement.

Sophie BOISSARD a demandé à une commission de haut niveau rassemblant les différents acteurs et partenaires concernés (élus, partenaires sociaux, administrations nationales et européennes, opérateurs et industriels, associations de consommateurs, organismes de recherche,...) de mener à bien cette réflexion, qui s'inscrit dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne au second semestre 2008.

Cette commission dont la présidence est assurée par Jean SYROTA, ancien président de la commission de régulation de l'énergie (CRE), comprend près de 80 membres. Elle a commencé ses travaux le 30 mai 2006. Ceux-ci devraient s'échelonner sur une année, avec de premiers résultats attendus dès la fin de l'année 2006.

Les travaux de la commission Energie porteront notamment sur la sécurité d'approvisionnement et la maîtrise des risques énergétiques ainsi que sur les impératifs de compétitivité et de croissance dans une logique de développement durable (réduction des émissions des gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique, protection de l'environnement, préservation des ressources non renouvelables,...).

L'objectif est de déboucher sur des préconisations concrètes, intégrant les coûts associés aux différentes mesures et leur faisabilité technique.

Voir composition de la commission Energie pages suivantes.

Contact presse

Caroline de JESSEY
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63
Caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr

Composition de la Commission Energie (75 membres)

Le nom des personnes pressenties n'ayant pas encore donné leur accord à la date d'édition de ce document est précédé d'un astérisque.

Président

Jean SYROTA

Rapporteur général

Thierry TUOT, Conseil d'État

Administrations et établissements publics

Premier ministre

SGAE : Pascale ANDRÉANI, conseillère auprès du Premier ministre pour les affaires européennes

Ministère de la défense

DAS : Jean de PONTON D'AMECOURT, directeur délégué aux affaires stratégiques

Ministère des affaires étrangères

CAP : Pierre LEVY, directeur du Centre d'analyse et de prévision
DAEF : Jacques LAPOUGE, directeur des affaires économiques et financières

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

DGTPE : Philippe BOUYOUX, directeur des politiques économiques (direction générale du trésor et de la politique économique)
DGI/DLF : Marie-Christine LEPETIT, directrice de la législation fiscale (direction générale des impôts)
DG-INSEE : Jean-Michel CHARPIN, directeur général de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques)
DGE : Luc ROUSSEAU, directeur général des entreprises
DGEMP : Dominique MAILLARD, directeur général de l'énergie et des matières premières

Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer

SG/DAEI : Dominique BUREAU, directeur des affaires économiques et internationales, représenté par Christian PARENT, ingénieur général des Ponts et chaussées (CGPC)
DGUHC : Alain LECOMTE, directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction
DGMT : Patrice RAULIN, directeur général de la mer et des transports

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : Caroline de JESSEY
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de la pêche

DEEI : Jean-Marie AURAND, directeur des études économique et internationale

Ministère de l'écologie et du développement durable

DEEEE : Guillaume SAINTENY, directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale
 DPPR : Thierry TROUVÉ, directeur de la prévention des pollutions et des risques

Etablissements publics

Académie des technologies : Pierre CASTILLON, président fondateur
 ADEME : Michèle PAPPALARDO, présidente de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
 ANR : Jacqueline LECOURTIER, directrice de l'Agence nationale de la recherche
 CEA : Alain BUGAT, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique
 CNRS : Catherine BRECHIGNAC, présidente du Centre national de la recherche scientifique
 IFP : Olivier APPERT, président de l'Institut français du pétrole

Opérateurs, distributeurs, utilisateurs

Christian BALMES, PDG de SHELL France, président de l'Union française des industries pétrolières
 Charles BEIGBEIDER, PDG de POWEO
 Ghislain de BOISSIEU, président de UPM Kymmene France, président du Port autonome de Rouen
 Jean-François CIRELLI, président de Gaz de France
 Bertrand COLLOMB, président du groupe LAFARGE
 Thierry DESMAREST, président de TOTAL
 Jean-Martin FOLZ, président de PSA Peugeot Citroën
 Pierre GADONNEIX, président d'E.D.F.
 Patrick KRON, PDG d'ALSTOM
 André MERLIN, président du directoire de R.T.E. (Réseau de transport d'électricité)
 Gérard MESTRALLET, PDG de SUEZ
 Henri PROGLIO, PDG de VEOLIA Environnement
 Baudouin PROT, directeur général de BNP Paribas

Socioprofessionnels et société civile

C.G.T. (Bernard THIBAUT, secrétaire général, ou son délégué)
 C.F.D.T. (François CHEREQUE, secrétaire général, représenté par Jean-Pierre BOMPARD)
 F.O. (Jean-Claude MAILLY, secrétaire général, représenté par Jacky CHORIN)
 C.F.T.C. (Jacques VOISIN, président, représenté par Pierre-Jean COULON, secrétaire confédéral)
 C.F.E.-C.G.C. (Bernard VAN CRAEYNST, président, représenté par Michel LAMY, secrétaire national chargé du pôle économie)
 F.N.S.E.A. (Jean-Michel LEMETAYER, président, ou son délégué)
 MEDEF (Laurence PARISOT, présidente, ou son délégué)

C.G.P.M.E. (Jean-François ROUBAUD, président, ou son délégué)
U.P.A. (Pierre PERRIN, président, ou son délégué)
C.E.S., Confédération européenne des syndicats (Joël DECAILLON, secrétaire confédéral)

CNC, Conseil national de la consommation (un représentant)
UFC – Que choisir (Alain BAZOT, président de l'Union fédérale des consommateurs)
Christine GILLOIRE, directeur de France nature environnement (F.N.E.)
*Cécile OSTRIA, présidente de la fondation Nicolas HULOT
Alain LIEBARD, président de l'Observatoire des énergies renouvelables (Observ'ER)
Gérard MAGNIN, délégué général d'Energie-Cités
Thierry SALOMON, président de NégaWatt

Personnalités qualifiées

Jean-Louis BEFFA, président du conseil de surveillance de l'A.I.I.(Agence de l'innovation industrielle), PDG de Saint-Gobain
Jean BERGOUGNOUX, consultant
Christian de BOISSIEU, président du groupe de travail « Division par quatre des émissions de gaz à effet de serre de la France d'ici 2050 (dit « Facteur 4 »), président délégué du Conseil d'analyse économique
Thierry CHAMBOLLE, membre de l'Académie des technologies
Dominique DRON, professeur à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris
Pierre-Noël GIRAUD, professeur à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, directeur du CERNA
Claude MARTINAND, président de l'Institut de la gestion déléguée (I.G.D.)
Alain MAUGARD, président du C.S.T.B. (Centre scientifique et technique du bâtiment)
Thierry de MONTBRIAL, directeur général de l'IFRI (Institut français des relations internationales)
Emile QUINET, professeur honoraire à l'ENPC (Ecole nationale des ponts et chaussées)
Jean-Pierre TRAISNEL, chercheur au CNRS, Institut français d'urbanisme (IFU)

Organisations européennes

Mogens Peter CARL, directeur général Environnement de la Commission européenne, ou son représentant
Philip LOWE, directeur général de la concurrence de la Commission européenne, ou son représentant
Matthias RUETE, directeur général de l'énergie et des transports de la Commission européenne, ou son représentant

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : Caroline de JESSEY
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr

Elus

1) Parlementaires nationaux

Assemblée nationale :

Claude GATIGNOL, député de la Manche
Claude BIRRAUX, député de la Haute Savoie
Daniel PAUL, député de la Seine-Maritime
Michel DESTOT, député de l'Isère

Sénat

*Daniel RAOUL, sénateur de Maine-et-Loire
*Ladislas PONIATOWSKI, sénateur de l'Eure

2) Parlementaires européens

*Claude TURMES (Luxembourg)
*Françoise GROSSETÊTE (France)



Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : Caroline de JESSEY
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr

Commission Energie

Organisation des groupes

1 Les enseignements du passé (40 dernières années)

- les perspectives énergétiques annoncées (Plan, AIE, Conseil mondial de l'énergie,...)
- les évolutions des techniques et des coûts (production et utilisation de l'énergie)
- les effets des prix et des politiques publiques
- les évolutions des comportements des consommateurs

Président : Michèle PAPPALARDO

2 Les perspectives de l'offre et de la demande mondiales de matières premières énergétiques dans les 40 ans à venir

- pétrole, gaz, charbon, uranium, énergies renouvelables
- géopolitique

Président : Olivier APPERT

3 Les évolutions technologiques prévisibles dans les 40 ans à venir, leur échéancier de mise en œuvre et les coûts associés

- production d'énergie primaire, secondaire et renouvelable
- consommation d'énergie (résidentiel et tertiaire, industrie, transport)

Président : Alain BUGAT

4 Les orientations et les contraintes à prendre en compte par la France dans l'Union européenne

- engagements internationaux : énergie, environnement, concurrence
- sécurité d'approvisionnement

Président : André MERLIN

5 Des scénarios énergétiques possibles pour la France

- bilans prévisionnels
- politiques associées et leurs coûts
- interactions avec d'autres politiques
- conséquences industrielles et sociales
- instruments utilisables (fiscalité, réglementation, incitations financières,...)

Président : Thierry CHAMBOLLE

6 Eléments d'une politique énergétique pour la France

- stratégie de la France dans le cadre de l'Union européenne
- politique nationale (objectifs et modalités de mise en œuvre)

Président : Jean BERGOUGNOUX



1^{er} juin 2006

Programme de travail 2006 du Centre d'analyse stratégique

SYNTHESE

| | | |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1- | Atteindre les objectifs de croissance et d'emploi fixés dans le cadre de la stratégie de Lisbonne | 2 |
| 2- | Mieux mesurer l'évolution du revenu des ménages, de leur pouvoir d'achat et de leur consommation | 3 |
| 3- | Répondre aux défis de l'intégration sociale | 3 |
| 4- | Gérer les ressources rares et promouvoir le développement durable | 4 |
| 5- | Acteurs publics et politiques publiques | 5 |
| 6- | L'impact de la mondialisation sur l'économie et la société française | 6 |
| 7- | Quel rôle pour la France dans l'Union européenne ? | 7 |

Les cinq départements thématiques du Centre d'analyse stratégique se partagent la mise en œuvre du programme de travail 2006 :

Département des Affaires Economiques et Financières
Département de la Recherche, des Technologies et du Développement Durable
Département Travail, Emploi et Formation
Département Questions Sociales
Département Institutions et Société

Suivant les sujets traités, les départements sont appelés à travailler en parfaite synergie, ou encore en partenariat avec tel ou tel organisme, administration, etc.

Les résultats attendus varient d'un chantier à l'autre dans **le respect des délais impartis et du calendrier institutionnel, national ou européen** : séminaire, journée d'étude, publications diverses.

Conformément au décret du 6 mars 2006 portant création du Centre d'analyse stratégique, outre les saisines que lui adresse le Premier ministre, celui-ci inscrit ses travaux dans le cadre d'un programme de travail annuel. Ce programme de travail, qui est rendu public, est arrêté par le directeur général après avis du comité d'orientation de l'institution. **La première réunion du Comité d'orientation s'est tenue le 31 mai 2006.**

1- Atteindre les objectifs de croissance et d'emploi fixés dans le cadre de la stratégie de Lisbonne

Le décret du 6 mars 2006 prévoit que le Centre d'analyse stratégique contribue, aux côtés du secrétariat général aux affaires européennes, à la préparation des programmes de réforme destinés à mettre en œuvre la stratégie de Lisbonne en matière de croissance et d'emploi et d'en suivre la réalisation.

A ce titre, le Centre mènera en 2006 deux séries de travaux.

1.1- Suivi de la mise en œuvre du PNR 2005

Le programme national de réforme, adopté par le Comité interministériel sur l'Europe en octobre 2005 et adressé à la Commission européenne, décline les actions que la France entend mettre en œuvre pour les trois prochaines années en matière économique et sociale pour atteindre les différents objectifs définis lors du Conseil européen de Lisbonne et actualisés à Luxembourg en 2005. Il est construit autour de trois objectifs principaux -créer les conditions d'une croissance sociale, la bataille pour l'emploi, construire l'économie de la connaissance.

Le premier rapport de mise en œuvre de ce programme, qui sera soumis au comité interministériel sur l'Europe en octobre prochain avant d'être transmis à la Commission, est l'occasion de répondre aux réserves, essentiellement de forme, qui ont pu être formulées, notamment au plan européen et de mieux faire apparaître la cohérence de la stratégie de réforme privilégiée par la France. Il constitue enfin l'occasion de renforcer le contenu de ce programme en fonction de la situation de notre pays.

Un premier document de travail interne « technique » a été préparé, pour identifier les études d'impacts, indicateurs et raisonnements économiques permettant de mieux étayer le PNR. Il servira de base au rapport de mise en œuvre qui sera élaboré par les différentes administrations concernées sous l'égide du Centre et du SGAE et avec la collaboration du CAE. La version définitive de ce rapport sera adoptée en octobre.

1.2- Préparation du PNR 2008

Dès à présent, le Centre d'analyse stratégique entame les travaux destinés à alimenter ce programme en liaison avec le SGAE. Outre les principaux départements ministériels concernés et des représentants des institutions européennes, seront associés à ces travaux les partenaires sociaux et représentants de la société civile et des experts académiques français et étrangers.

Ce cycle débutera par une première journée d'études mi-juin consacrée, à partir du rapport présenté par Jean Pisani-Ferry et André Sapir au Conseil Ecofin de mars dernier, à la méthode (hiérarchisation des « réformes structurelles » dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, gouvernance économique à mettre en place pour mieux articuler les différents niveaux d'action et outils de politique économique à privilégier). D'autres journées d'études sur le cadre général de la stratégie de Lisbonne seront organisées tout au long de l'année 2006. Ces journées porteront notamment sur le lien entre la mise en œuvre des objectifs souscrits lors du sommet européen de Lisbonne et les modalités d'achèvement du marché intérieur, ou encore sur les instruments permettant de développer au plan européen une économie de la connaissance dans le cadre de cette stratégie.

Parallèlement à ces travaux consacrés au cadre de la stratégie de Lisbonne, le Centre mènera une série de réflexions destinées à concevoir les mesures les plus propices à promouvoir au plan national la croissance et l'emploi. Ces travaux porteront en priorité sur les thèmes suivants :

- **Accompagner le développement des PME** (*accès aux marchés extérieurs, recherche et développement...*).
- **Améliorer les performances des politiques de formation et de recherche.**
- **Améliorer le fonctionnement du marché du travail** : deux séries de travaux sur ce thème à partir de l'analyse des perspectives du marché du travail compte tenu du retournement démographique :
 - *la mobilité professionnelle dans et à l'extérieur de l'entreprise ;*
 - *Esquisse d'une flexicurité à la française permettant de donner aux salariés les moyens d'exercer une véritable liberté professionnelle et de construire des ponts entre les différents statuts et les différentes situations d'emploi.*
- **Adapter le système de protection sociale au contexte de vieillissement de la population** (réforme du financement de la protection sociale, choix des risques à couvrir)

2- Mieux mesurer l'évolution du revenu des ménages, de leur pouvoir d'achat et de leur consommation

En collaboration avec le CAE, le Centre d'Analyse Stratégique se propose de réaliser un état des lieux sur le décalage persistant entre l'évolution globale du revenu des ménages et la perception qu'ont une majorité de ménages sur leurs propres situations. En effet, alors que les mesures effectuées par l'INSEE montrent que les ménages bénéficient en moyenne de gains de pouvoir d'achat jusqu'en 2004, ceux-ci considèrent au mieux que leurs revenus réels sont maintenus, ce qui alimente un réel ressentiment.

Cet état des lieux comprendra deux étapes :

- **Affiner le diagnostic sur l'évolution du pouvoir d'achat des ménages**
- **Approfondir la réflexion sur le pouvoir d'achat et le bien-être en mettant l'accent sur les nouvelles pratiques de consommation**

Ces considérations devraient permettre d'éclairer plusieurs points sensibles du débat actuel sur la perception du pouvoir d'achat par la jeune génération :

- les écarts de revenu entre générations ;
- le coût inégal de l'accès au logement selon l'âge ;
- le rôle des composantes non salariales dans le revenu disponible.

3- Répondre aux défis de l'intégration sociale

3.1- Quelles sont les conditions de l'intégration sociale en France et en Europe ?

La société française est traversée par de multiples inégalités, sociales, professionnelles, géographiques, culturelles, face auxquelles elle éprouve des difficultés à déterminer des solutions justes et collectivement acceptables. Le Centre d'analyse stratégique a engagé une série de travaux qui visent à identifier les formes que revêtent ces inégalités, leurs répercussions sur les trajectoires individuelles et les réponses que peuvent apporter les politiques publiques.

Une première journée d'études s'est tenue au Sénat le 25 avril dernier ; ses actes ont déjà été rendus publics. Le numéro 2 de la revue du Centre reviendra sur ces différents thèmes à partir des échanges qui ont eu lieu au Sénat.

En complément de ces travaux, une étude sur la participation démocratique des jeunes dans les quartiers de la politique de la ville a été demandée à une équipe universitaire. Ses résultats seront connus d'ici le mois de décembre 2006.

3.2- Violences urbaines

Les violences urbaines de l'automne 2005 restent aujourd'hui un événement qui se prête à de multiples interprétations.

Les facteurs de déclenchement et de diffusion de cet événement, les éléments de comparaison internationale, le rôle joué par les médias, la perception des acteurs sur le terrain (responsables politiques et associatifs, agents publics, jeunes et habitants des quartiers), telles sont quelques unes des pistes que le Centre a choisi d'explorer à travers un groupe de travail interministériel qui se réunit depuis janvier 2006.

3.3- La place des jeunes dans une société vieillissante

Cette réflexion part du constat que la jeunesse bénéficie aujourd'hui d'une autonomie de plus en plus forte et précoce – du fait notamment des transformations de l'autorité et de la généralisation des nouveaux moyens de communication – tout en souffrant dans le même temps d'un niveau élevé de dépendance économique, en raison en particulier d'une entrée plus tardive dans l'emploi stable. L'objectif des travaux est de proposer un panorama de la situation française, éclairé par des contrepoints étrangers, et de mettre ainsi en lumière quelques points originaux. Il est surtout de proposer des réponses à des questions fortes relatives à la rupture potentielle du pacte générationnel et à la singularité de la jeunesse actuelle.

Pour chacun des thèmes envisagés, le Centre produira une note de problématique incluant un tableau de la situation aux niveaux français et européen ainsi qu'un état des débats et des politiques publiques mises en œuvre à l'étranger. Il confrontera ensuite cette analyse aux points de vue de différents partenaires français et étrangers.

Seront privilégiés les points de vue étrangers et plus particulièrement, la présentation de politiques publiques originales qui ont, ailleurs, pu faire leur preuve.

3.4- Les statistiques sociales

Pour être efficaces et pertinentes, les politiques publiques doivent pouvoir s'appuyer sur des outils d'analyse suffisamment fiables rendant compte des trajectoires individuelles, notamment en terme d'emploi, de revenu ou de logement, et de l'évolution des différents groupes sociaux dans le temps et dans l'espace.

Le débat sur le caractère opérant de la réglementation applicable en matière de statistiques sociales a été récemment relancé à propos de la mesure des phénomènes de discriminations à l'embauche et de ségrégation « ethnique » des individus.

Deux ans après la refonte de la loi du 6 janvier 1978 Informatique et libertés, qui fixe les règles en matière de traitement de données personnelles, le Centre d'analyse stratégique engage une série de travaux destinés à faire le point sur l'état des normes et des pratiques en France et dans l'Union européenne. Une journée d'études sera organisée à l'automne 2006.

4- Gérer les ressources rares et promouvoir le développement durable

4.1- Politique intégrée de la mer

Au plan européen, la Commission a élaboré un livre vert formulant un certain nombre de propositions pour faire évoluer la politique maritime de l'Union. Celui-ci devrait déboucher sur la mise en chantier d'un plan d'action (« livre blanc ») d'ici la fin de l'année.

Le Centre d'analyse stratégique a été chargé conjointement avec le Secrétariat général de la mer de mener un travail de réflexion destiné à nourrir la contribution de la France à la définition de cette politique maritime renouvelée, et de proposer les éléments constitutifs d'une véritable politique nationale de la mer. Un groupe de travail a été constitué à cette fin.

La réflexion porte en particulier sur :

- **Les exigences de sécurité** qui constituent un préalable absolu : sécurité maritime (prévention des accidents liés au trafic maritime) et sûreté maritime (lutte contre la pêche non contrôlée, les trafics de drogue, le terrorisme, l'immigration sauvage et toutes formes d'activités illicites).
- **L'objectif stratégique que constitue le développement économique durable**, c'est-à-dire la capacité à valoriser les ressources connues et prévisibles de la mer (ressources halieutiques, ressources énergétiques, ressources minérales,...) tout en préservant la fonction « support » de la mer (transport, tourisme).

4.2- Perspectives énergétiques de la France

Dans un cadre international en forte mutation politique et économique, les questions énergétiques – sécurité d'approvisionnement, problèmes environnementaux, impact sur les perspectives de croissance – constituent l'un des enjeux majeurs pour les politiques publiques dans les prochaines décennies.

Dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne, il importe d'avoir une vision complète et cohérente de ces enjeux à l'échelle nationale, en étroite cohérence avec l'échelon communautaire, en intégrant la dimension territoriale (émergence des collectivités locales) et en tenant compte des engagements pris au niveau international.

Cette réflexion prendra appui sur une analyse des perspectives énergétiques de la France, sous l'angle de l'offre et de la demande, envisagés à moyen et long terme (2030 et 2050).

Elle prendra en compte la sécurité d'approvisionnement et la maîtrise des risques énergétiques ainsi que les impératifs de compétitivité et de croissance du système énergétique dans une logique de développement durable.

Mené au sein d'une Commission présidée par M. Jean Syrota, et associant les principales parties prenantes ce travail débouchera sur un premier rapport de synthèse d'ici décembre 2006. Des rapports d'étape seront produits régulièrement.

5- Acteurs publics et politiques publiques

5.1- Quelle organisation pour les services publics français ?

Le service public fait face simultanément à deux défis majeurs : les transformations de la société française et l'emprise croissante du droit communautaire, qui a contraint les principaux opérateurs, publics et privés, à revoir de façon substantielle le cadre dans lequel ils agissent.

Ces évolutions sont loin d'être achevées, notamment sur la scène communautaire. La question d'une législation communautaire propre aux services publics reste pendante et a été avivée par les débats autour de la directive Services.

Monsieur Jean-Pierre Duport, conseiller d'Etat, s'est vu confier par le Premier ministre une mission sur l'avenir des services publics, notamment à l'échelle territoriale.

Le Centre s'associe à cette réflexion, en s'intéressant en particulier à l'évolution des modes de gouvernance et au champ des services publics.

Ses travaux porteront notamment sur les points suivants :

- Les inégalités d'accès au service public et les discriminations ;
- Le partage des missions entre public et privé comme entre acteurs publics ;
- L'impact des règles communautaires.

5.2- La gestion publique des maladies émergentes

Les développements simultanés de l'épizootie de grippe aviaire dans différents pays de l'Union européenne, singulièrement en France, et de l'épidémie de chikungunya à la Réunion ont relancé les interrogations en France sur la prévention, la surveillance et la gestion des risques sanitaires.

Dans le cas du chikungunya et sous réserves des investigations en cours, c'est le dispositif de veille ou de transmission des alertes sanitaires qui est sur la sellette, d'où la mission d'évaluation confiée récemment par le ministre de la Santé et des Solidarités au professeur Jean-François Girard, ancien directeur général de la Santé et président de l'Institut de recherche pour le développement.

L'épizootie de grippe aviaire a, quant à elle, mis en lumière l'accélération de la diffusion du risque de contagion à l'échelle mondiale. Même si la crise n'a rien de sanitaire à ce stade, elle conduit les autorités publiques à devoir s'interroger sur la capacité à repérer à temps les alertes sanitaires, à identifier les risques émergents et le franchissement des barrières d'espèces et à répondre à une menace globale, en gérant les conséquences économiques et la communication publique.

Dans ce contexte le Centre d'analyse stratégique engage un travail d'expertise sur les maladies émergentes. Cette initiative, pleinement articulée à la mission confiée au professeur Girard, permettra de s'intéresser aux différents enjeux de santé publique : dispositifs de recherche amont, veille et alerte sanitaires, gestion des crises.

Cette mission est conduite avec le professeur Rachid Salmi et avec Madame Françoise Lalande, inspectrice générale des affaires sociales.

6- L'impact de la mondialisation sur l'économie et la société française

La mondialisation est devenue l'un des principaux thèmes du débat public. Les arguments avancés par ses détracteurs comme par ses partisans ne sont cependant pas toujours étayés par des analyses rigoureuses. De plus, même si ces dernières existent, elles ne sont pas toujours accessibles à un large public.

Le Centre d'analyse stratégique a donc mis en place un le groupe de travail pluridisciplinaire afin d'améliorer la compréhension des formes concrètes que revêt la mondialisation et de mieux cerner ses conséquences pour les politiques publiques. Ces travaux prennent en compte les différentes dimensions de ce phénomène (économiques, sociales, environnementales, culturelles, etc.). Ils portent également sur les stratégies et les représentations des acteurs (entreprises, pouvoirs publics, territoires, société civile).

En 2006, les travaux du groupe porteront sur les sujets suivants :

- La mondialisation commerciale et les nouvelles formes de division internationale du travail.
- Les stratégies de localisation des entreprises.
- Les réponses des politiques publiques aux impacts territoriaux et sociaux de la mondialisation.
- Les inégalités de revenus.
- L'impact culturel de la mondialisation.
- Les migrations internationales.

7- Quel rôle pour la France dans l'Union européenne ?

A la suite des scrutins français et néerlandais de 2005 rejetant le traité relatif à la Constitution européenne, une nouvelle phase de réflexion institutionnelle sur l'avenir de l'Europe s'est ouverte en France et dans les autres pays européens.

Le Centre d'analyse stratégique y apportera sa contribution autour des axes suivants :

- le chantier « processus constitutionnel » : il s'agira d'établir un état des lieux des prises de position, des solutions, des initiatives concernant le processus constitutionnel et des réformes institutionnelles à éventuellement relancer. Seront aussi examinées les questions sous-jacentes au débat, comme les questions de citoyenneté et d'identité européennes, les nouvelles formes de participation au processus décisionnel, les attentes des citoyens envers l'Union européenne, l'équilibre interinstitutionnel au niveau communautaire...
- Les frontières de l'Union européenne : le contraste entre la vigueur du débat à propos de l'élargissement de l'UE à la Turquie et la discrétion de celui concernant la Roumanie et à la Bulgarie, pourtant prévu en janvier 2007, rend nécessaire l'analyse des philosophies de l'élargissement existantes, des différentes positions des parties prenantes face à la question de l'élargissement et à l'émergence d'alternatives, comme la politique de voisinage. En outre, des questions récurrentes comme celles de l'appréhension de l'autre, de la vision du risque, de la conception de la norme, des regards sur la mondialisation seront examinées.
- La dimension transversale de la PESD et de la PESC : ce champ paraît particulièrement propice à la valorisation du rôle de la France, qui a été partie prenante à toutes les initiatives en la matière et dont la légitimité est reconnue.

► Agenda du Centre d'analyse stratégique (mois de juin 2006)

1 - Les séminaires et « rendez-vous » de la mondialisation

- Les séminaires fermés :

16 mai 2006 : deuxième séminaire fermé sur le thème de « la mondialisation, localisation des activités et impacts sur l'emploi ». Pour mémoire : premier séminaire fermé le 28 mars 2006 sur les nouvelles formes de division internationale du travail.

- Les Rendez-vous :

Organisés tous les deux mois, ils portent sur une problématique traitée par le Groupe d'analyses de la mondialisation nouvellement créé par le Centre et le CEPIL.

Ouverts à un public large (journalistes, hommes politiques, fédérations professionnelles, etc.), ils ont la forme de conférences-débats d'une durée d'une heure et demie environ en fin d'après-midi (entre 18h30 et 20h).

2 mai 2006 : Premier rendez-vous sur le thème :

« Dispose-t-on d'indicateurs fiables pour rendre compte des échanges entre les pays ? » avec Daniel COHEN, professeur de Sciences économiques à l'Ecole normale supérieure de Paris.

Lieu : Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

27 Juin 2006 : Deuxième rendez-vous sur le thème :

« La mondialisation détruit-elle des emplois ? » avec Suzanne BERGER, professeur au MIT.

Lieu : Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

2 – La politique économique et la stratégie de Lisbonne

Séminaire fermé

« Comment améliorer la Stratégie de Lisbonne : hiérarchiser les priorités et améliorer la gouvernance ? »

Centre d'analyse stratégique, 13 juin 2006

3 - Journée d'étude sur les mobilités professionnelles

Le 29 juin 2006

Co-organisée avec le Conseil d'Orientation pour l'Emploi, en partenariat avec le journal LIAISONS SOCIALES

Lieu : Palais d'Iéna, siège du Conseil économique et social

► Prochaines publications du Centre d'analyse stratégique

Déjà parus sur le site www.strategie.gouv.fr

- **Les dossiers de la mondialisation N°1 du GAM – Groupe d'analyses de la mondialisation** (avril 2006) – Publication bimestrielle
- Les **Actes** de la journée d'étude du 25 avril 2006 sur l'intégration sociale
- **Les Notes de veille** hebdomadaires
- Le rapport « **Besoins de main d'œuvre et politique migratoire** » mis en ligne le 17 mars sur www.strategie.gouv.fr

A paraître

- Le premier numéro de la **Revue électronique trimestrielle Horizons Stratégiques** du Centre en juin 2006 sur « la mobilité des hommes et des activités » - Version papier à paraître à la Documentation Française - N° 2 fin septembre 2006 (intégration sociale) – Voir sommaire indicatif page suivante
- Les prochains **rapports thématiques** :
 - Le rapport « Besoins de main d'œuvre et politique migratoire » à paraître à la Documentation Française en mai 2006
 - Le rapport de la mission Prospective des équipements et services pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD)
 - Le rapport sur la politique intégrée de la Mer (automne 2006)
 - Le rapport final PMQ sur « les métiers en 2015 » (automne 2006)
 - Les scénarios énergétiques de la France à l'horizon 2050 (printemps 2007)
- Le **Rapport annuel** (octobre 2006)
- Différents **Documents de travail** :
 - La gestion publique des maladies émergentes (septembre 2006)
 - Violences urbaines (octobre 2006)
 - Statistiques sociales (novembre 2006)
 - Evolution du revenu des ménages, de leur pouvoir d'achat et de leur consommation (novembre 2006)
 - Participation démocratique des jeunes (décembre 2006)

› FOCUS sur la revue trimestrielle « Horizons stratégiques » à paraître le 21 juin 2006

Tirant parti des NTIC, la **Revue** Horizons Stratégiques se présente prioritairement sous forme électronique (www.strategie.gouv.fr/revue), avec une version papier produite par la Documentation Française. Chaque numéro compte de 130 à 150 pages.

La revue est destinée à valoriser les travaux du Centre d'analyse stratégique et à l'inscrire sur la scène académique. Elle s'adresse en priorité au monde universitaire, aux *think tanks* et aux lecteurs informés.

Le **comité de rédaction** se compose de : la Direction Générale, les chefs des 5 départements, 1 conseiller scientifique par département, le Rapporteur Général, la responsable communication et la secrétaire générale de la revue.

Le **Comité scientifique** rassemblera à terme 12 personnes, nommées *intuitu personae*.

Les **auteurs** sont des personnes du Centre, auxquels se joindront des contributeurs externes.

Procédure de relecture – validation : Tout manuscrit soumis fait l'objet de deux rapports écrits, l'un réalisé par un chef de département du Centre d'Analyse Stratégique, l'autre par un expert extérieur choisi pour sa bonne connaissance du sujet traité. Les membres du Comité de Rédaction sont aussi invités à évaluer les textes. Les évaluations sont transmises aux auteurs, qui effectuent les modifications éventuelles. La décision de publication est prise après délibération des membres du comité.

Sommaire indicatif du premier numéro : à paraître le 21 juin 2006

- Synthèse du rapport sur les politiques migratoires - Yves Chassard
- Impacts des mouvements migratoires sur la croissance et l'emploi dans les pays d'arrivée et d'accueil - Manon Dos Santos
- Territoires et localisations des activités - El Mouhoub Mouhoud
- Attractivité des chercheurs et des étudiants - Mohamed Harfi
- La situation des nouveaux pays entrants dans l'UE, offre de main-d'œuvre, équilibre des marchés du travail - Jakob von Weizsäcker (Bruegel)
- Débat contradictoire sur le thème des politiques migratoires réunissant Jean-Luc Schneider, Patrick Stéfanini et Yves Chassard : A-t-on vraiment besoin d'une immigration économique en France ?
- Hors-dossier : Synthèse des résultats de la mission EHPAD - Stéphane Le Bouler
- Etude : Principaux résultats des études confiées à la MSH – Sébastien Doutreligne
- Ouverture : Stéphane Cadiou, Les activités d'expertise dans le domaine de l'action publique (essai de typologie)
- Nathalie Bassaler, Le conseil stratégique sous d'autres latitudes : exploitation des télégrammes diplomatiques